

Université de Strasbourg
Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion

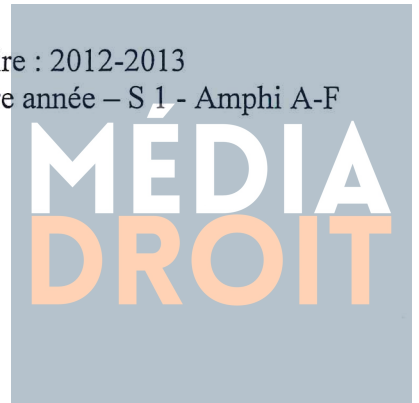
Institutions Judiciaires

Cours : J. Bouton

Année universitaire : 2012-2013
Licence Droit 1ère année – S 1 - Amphi A-F

Session de janvier 2013

Document autorisé : Aucun
Durée de l'épreuve : 1h



Répondez aux questions suivantes sur une feuille double.

1. Résolution amiable des litiges et juridiction prud'homale (2 points)
2. La continuité du service public de la justice (4 points)
3. La Commission de réexamen d'une décision pénale consécutif au prononcé d'un arrêt de la CEDH (4 points)
4. Comparez le pourvoi en cassation devant la Cour de cassation et devant le Conseil d'Etat (10 points)